

Bonjour à vous parents de la MS/GS,

La rentrée au niveau de la classe s'est bien passée.

La classe se compose de 7 élèves en GS : grande section et 10 en MS : moyenne section.

Il y a une bonne cohésion de groupe.

Cette année il y a deux maîtresses sur la classe : Mme Thémyr (lundi, jeudi et vendredi) Mme Pérrigault (le mardi). L'ASEM est tatie Claudette.

Nous allons mettre en place les programmes officiels de la MS et GS du ministère.

Au niveau de l'école il y a un cahier de réussite qui donne les objectifs à atteindre en fin d'année scolaire. Ce cahier retracera les réussites des élèves au cours de l'année.

Il est le référent au niveau des évaluations.

Le projet spécifique de la classe est le travail sur le bilinguisme créole/français. Il y a aussi une ouverture sur d'autres langues : l'anglais et les langues parlées par les élèves de la classe (shimaoré, malgache....)

Le multilinguisme aura une part très importante dans la classe.

Pour mener à bien ce projet j'aurai besoin de votre accord.

Je vous donnerai une fiche à signer. Je vous appellerai la semaine prochaine pour vous donner plus d'explications à ce sujet notamment.

Je vais privilégier les échanges par mail et aussi par téléphone. Un cahier de liaison est aussi mis en place , vous pouvez y écrire vos messages pour les maîtresses, l'ASEM et la directrice.

Une réunion sera prévue avec vous le 15 décembre, sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.

Dans un prochain mail je vous enverrai : l'emploi du temps, les outils utilisés en classe, les documents utiles pour suivre et comprendre la scolarité de votre enfant.

Merci aux parents qui ont déjà payé la coopérative. Merci d'y penser pour ceux qui ne l'ont pas encore fait. Vous pouvez payer en plusieurs fois les 30 euros.

L'assurance scolaire est également importante à prendre pour assurer votre enfant dans l'enceinte de l'école. Voyez auprès de votre assurance habitation.

Il y a des assurances comme la MAE qui sont là pour cela. Vous pourrez récupérer un dépliant à l'école pour vous y adhérer.

On peut fêter les anniversaires en classe 1 fois par mois, il faut juste amener des gâteaux type savane. Cela n'est pas une obligation c'est comme vous le souhaitez.

N'hésitez pas à me contacter si vous avez des questions ou des demandes.

Cordialement

Mme Thémyr Corinne